



Livret d'accueil



Chers parents,

Votre bébé vient d'être hospitalisé dans le service de réanimation et pédiatrie néonatales de l'hôpital Robert-Debré. Dès son arrivée nous avons mis en œuvre l'ensemble de nos moyens techniques et humains pour le soigner.

Nous savons que vous traversez une épreuve particulièrement difficile. C'est pourquoi nous nous efforçons d'être les plus rapides et disponibles possible pour vous tenir informés de l'évolution de l'état de santé de votre bébé et répondre à toutes vos questions.

Nous avons réalisé ce livret d'accueil pour vous aider à comprendre l'organisation et le fonctionnement de notre service. Vous trouverez divers renseignements qui vous seront utiles tout au long de l'hospitalisation de votre nouveau-né.

Si vous rencontrez la moindre difficulté, il est important de venir en discuter avec un responsable du service. Bien conscient qu'aucune organisation n'est parfaite, nous comptons sur vos remarques et vos suggestions pour améliorer les conditions d'accueil des bébés et de leur famille.

L'équipe soignante

Le premier accueil

Dès son arrivée dans le service, un pédiatre et une puéricultrice ou une infirmière accueillent votre bébé. Ils l'installent, l'examinent et débutent rapidement les traitements qu'impose son état de santé.

Soyez assurés que le médecin vous donnera des nouvelles dès que possible.

Cette prise en charge initiale prend du temps

Nous savons que cette attente est difficile pour vous, parents, désireux de voir votre enfant et de rencontrer au plus vite un médecin.

L'environnement particulier de la réanimation et la réalisation des soins techniques peuvent être impressionnants. Par conséquent, nous veillons à accompagner tous les parents lors de leur première visite. N'hésitez pas à poser des questions, à demander des précisions.

La secrétaire hospitalière et les cadres de santé du service sont à votre disposition pour recueillir vos demandes ou observations tout au long de l'hospitalisation de votre enfant.

Les démarches administratives

Pour le service nous vous demandons de signer une autorisation de soins et, si besoin, une autorisation d'opérer dès l'admission de votre enfant.

Votre enfant peut nécessiter durant son séjour à l'hôpital : d'exams spécialisés, d'une anesthésie ou d'une intervention chirurgicale en urgence. C'est pourquoi nous vous demandons, dès l'arrivée de votre nouveau-né, de signer (les 2 parents) une autorisation de soins et d'opérer.

Cette formalité vous est demandée pour nous permettre sans délai de réaliser les soins techniques indispensables à son état de santé.

Nous nous efforçons toujours de vous joindre pour vous informer de la situation et recueillir votre accord. Pour ce

faire il est important de nous donner tous les numéros de téléphone qui vont nous permettre de vous joindre à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir vous présenter au service des admissions dès l'arrivée de votre bébé dans le service si cette démarche n'a pas été faite à la maternité de l'hôpital Robert-Debré : le service des admissions est ouvert du lundi au dimanche de 8 h à 18 h.

Nous vous ferons également signer une note d'information concernant le transfert éventuel de votre enfant dans un autre hôpital, plus près de votre domicile, quand son état de santé le permettra.

Pour la constitution du dossier administratif de votre enfant, nous vous demandons de présenter au bureau des admissions les pièces suivantes :

- une pièce d'identité ;
- votre carte de sécurité sociale ;
- le nom et l'adresse de votre mutuelle, si vous en possédez une ;
- un acte de naissance.

Si vous êtes assuré social, l'hospitalisation de votre nouveau-né est prise en charge à 100 % par l'assurance maladie.

Nous avons besoin du carnet de santé de votre bébé, il vous sera restitué le jour de sa sortie.



Le bureau des admissions

Il se situe au niveau 0 du point rouge.

Une personne de notre équipe pourra vous y accompagner si vous le souhaitez.

Pour prendre des nouvelles de votre enfant

L'état de santé de votre enfant et les impératifs d'organisation déterminent l'unité de soins qui l'accueille.

Aussi, votre bébé peut être amené à changer d'unité au cours de son séjour à l'hôpital Robert-Debré, en fonction de l'évolution de son état de santé.



.....
**Le numéro de téléphone
du standard de l'hôpital**
.....

01 40 03 20 00

Les parents uniquement (et aucun autre membre de la famille) peuvent téléphoner à tout moment dans l'unité d'hospitalisation de leur enfant.

Un soignant vous répondra volontiers.

Si vous souhaitez des informations récentes, il est préférable de téléphoner après la réunion médicale vers 10h30.

Par ailleurs, il est souhaitable de ne pas multiplier les appels pour que nous puissions consacrer le maximum de temps aux soins dont les enfants ont besoin. Du fait de l'activité du service, il est parfois difficile à votre interlocuteur de se libérer rapidement pour venir vous répondre. Nous vous demandons d'être indulgent.

Vous pouvez joindre l'équipe soignante de l'unité où est hospitalisé votre enfant

Secteur 1 : la réanimation néonatale _ _ _ _ 01 40 03 20 58

Secteur 2 : la pédiatrie néonatale _ _ _ _ _ 01 40 03 20 63

Secteur 3 : les soins intensifs _ _ _ _ _ 01 40 03 20 66

Les nouvelles données oralement dans le service

Au quotidien, nous nous efforçons d'être le plus disponible possible pour vous donner des informations.

Le pédiatre de l'unité, l'interne et l'infirmière de votre enfant peuvent répondre au mieux à vos questions en fonction de leurs compétences. Toutefois, il est souhaitable de faire régulièrement un point avec le pédiatre référent de votre bébé qui le suivra tout au long de son hospitalisation.

Il est important que la maman et le papa puissent ensemble assister à ces points d'information. N'hésitez pas à nous poser des questions, nous pouvons vous réexpliquer ce que vous n'avez peut-être pas bien compris.

Vous pouvez contacter notre secrétaire hospitalière au 01 40 03 24 57 pour prendre un rendez-vous aux horaires de 10h à 17h.



Les règles d'hygiène

Certaines mesures d'hygiène sont indispensables, compte tenu de la fragilité des nouveau-nés vis à vis des infections. Nous vous remercions d'être scrupuleusement attentifs aux consignes suivantes.

..... Votre tenue vestimentaire

Ne vous couvrez pas trop, car il fait chaud dans le service.

Pensez à attacher soigneusement vos cheveux.

..... Votre état de santé

Signalez aux soignants n'importe quel petit ennui de santé : un rhume, une toux...

Dans le sas d'accueil des parents, il vous sera demandé à chacun de vos passages de :

- placer vos sacs, manteaux et autres effets personnels dans les casiers prévus à cet effet ;
- retrousser vos manches et retirer tous vos bijoux, bagues, bracelets, montres ;
- mettre un masque en cas de toux ou de rhume ou en cas de contact récent avec une personne enrhumée ;
- vous laver soigneusement les mains et les avant-bras selon la procédure affichée ;
- **vous frictionner les mains avec la solution hydro-alcoolique à votre disposition.**

Vous serez accompagnés par un soignant du service lors de votre première visite.



Dans la chambre de votre enfant :

vous pourrez vous vêtir d'une blouse à usage unique et vous frictionner les mains avec la solution hydro-alcoolique jusqu'au séchage complet de la solution avant de toucher votre enfant et cela autant de fois que nécessaire.

A chaque fois que vous sortez de la chambre de votre enfant, il est nécessaire de replier la blouse à usage unique et de la ranger dans son panier. Nous vous remercions de ne pas sortir de la chambre avec votre blouse.

Les visites

Les visites sont possible pour les parents à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit 24h/24h.

Il est tout de même nécessaire de tenir compte des soins à réaliser à votre enfant.

Vous pouvez appeler dans la matinée (après 10h) et vous organiser avec la soignante responsable de votre enfant pour qu'elle puisse se rendre le plus disponible possible au moment de votre visite.

À votre arrivée

Utilisez la sonnette mise à votre disposition à l'entrée des unités pour avertir de votre présence. Une personne du service vous permettra d'accéder dans le service après s'être assuré auprès de l'infirmière de votre enfant qu'aucun soin stérile n'est en cours.

Vous aurez accès au sas d'entrée des parents, où vous pourrez placer vos affaires personnelles dans un casier mis à votre disposition. **Pour cela il est nécessaire de vous munir d'un cadenas.**

Les visites sont limitées dans un premier temps au papa et à la maman du nouveau-né.

Dans le cas d'une hospitalisation prolongée, d'autres dispositions peuvent être prises comme :

Les grands parents

Leur visite peut se faire uniquement l'après-midi sur un temps restreint. Les grands parents sont autorisés à entrer dans le service, sur une amplitude horaire de 15 h à 20 h, un par un et systématiquement accompagné de l'un des deux parents.

En fonction de l'activité du service et de la disponibilité de chacun, l'équipe soignante se réserve le droit de réguler les visites. Ainsi, toute visite à un enfant doit avoir été auparavant autorisée par l'équipe en place.



Les frères et sœurs

La naissance de ce nouveau-né est un moment important dans leur vie. Il est donc possible d'organiser une rencontre dans le service.

La psychologue du service accueille les frères et sœurs certains mercredis après-midi, de 15h30 à 17h30. N'hésitez pas à lui en parler.

Les autres membres de la famille et les amis

Leur visite se fera si cela est possible par un couloir visiteur (cependant toutes les unités de soins ne disposent pas d'un couloir visiteur).

Un carré de soie ou de coton imprégné de l'odeur de la maman, une petite peluche, quelques photos ou dessins ou une cassette enregistrée pourront rappeler votre présence à votre enfant lorsque vous n'êtes pas à son chevet.

Votre enfant est fragile, il a besoin de soins permanents à tous les instants et il a besoin de vous

Vous apprendrez à mieux le connaître en venant le voir régulièrement. Vous pouvez le caresser, lui parler, attendre ses réactions.

Dès que son état de santé le permettra, vous pourrez le porter contre vous en peau à peau, le changer, participer aux soins d'hygiène et de confort, les soins de développement ; puis lui prodiguer vous-même.

La puéricultrice s'occupant de votre enfant vous guidera pas à pas dans l'apprentissage de ces soins.

L'équipe médicale

L'équipe médicale est composée de pédiatres, d'internes et d'externes. Un pédiatre confirmé du service et un interne sont toujours présents 24h/24h.



Une réunion médicale a lieu tous les matins de 8h30 à 10h

C'est un temps de transmission et d'échange entre les médecins de garde et le reste de l'équipe médicale et soignante.

Les médecins qui s'occupent de votre enfant

- Pr Olivier Baud - chef de service
- Pr Valérie Biran - adjoint au chef de service

- Les praticiens hospitaliers pédiatres



- Les chefs de clinique



- Les praticiens attachés

[Redacted text]

- Des internes

[Redacted text]

.....
Le pédiatre référent
.....

En fonction de votre arrivée dans le service, un pédiatre référent vous est dédié. Il reçoit les parents les après-midi du lundi au vendredi, selon ses disponibilités, tout au long de l'hospitalisation.

Vous pouvez faire un point régulièrement avec lui en prenant rendez-vous auprès de la secrétaire hospitalière du service.

L'équipe non médicale

Les cadres de santé puéricultrices encadrent l'ensemble du personnel paramédical. Elles sont garantes de la qualité des soins et responsables du bon fonctionnement du service.



La secrétaire hospitalière

N'hésitez pas à la solliciter, elle peut vous aider dans vos démarches et vous orienter dans l'hôpital. Elle peut prendre un rendez-vous auprès de votre pédiatre référent, d'un chirurgien, d'un anesthésiste, de la psychologue ou de l'assistante sociale du service.

Tél. : 01 40 03 24 57

Les cadres de santé puéricultrices

Vous pouvez les rencontrer régulièrement sur simple demande au personnel soignant.

Le cadre supérieur de santé puéricultrice

Chantal Hergott _____ Tél. : 01 40 03 23 99

Les cadres de santé puéricultrice



Tél. : 01 40 03 40 55



Tél. : 01 40 03 40 56



Tél. : 01 40 03 40 57



Tél. : _____

Les puéricultrices et les infirmières

Elles assurent les soins auprès de votre nouveau-né en alternance de jour comme de nuit soit de 7 h à 19 h ou de 19 h à 7 h. Elles ont également un rôle d'éducatrice de santé.

Les auxiliaires de puéricultures et les aides soignantes

Elles assurent l'entretien quotidien de l'environnement direct du bébé. Elles travaillent en binôme avec les puéricultrices et les infirmières dans les soins techniques, d'hygiène et de confort de votre enfant.

L'assistante sociale

Elle peut vous aider, dans vos démarches administratives, à trouver des solutions face à certaines difficultés financières ou d'hébergement.

Tél. : 01 40 03 20 72

La psychologue

Elle est à votre écoute si vous le souhaitez, tout au long de l'hospitalisation de votre enfant. Il vous suffit de le demander à une soignante ou de prendre rendez-vous.

Tél. : 01 40 03 20 60

La neuropsychologue

Elle est présente pour apprécier le développement de votre enfant à différents âges clés de son évolution.

Les kinésithérapeutes, la psychomotricienne, la diététicienne

Ils interviennent également régulièrement auprès des nouveau-nés. Vous pourrez être amenés à les rencontrer.

Pour vous aider à vous y retrouver, nous avons affiché dans les sas d'accueil un tableau représentant l'ensemble des personnels avec leur fonction.



Le secrétariat médical

Dès la sortie du service de votre enfant, les secrétaires médicales adressent un compte rendu détaillé de son hospitalisation au médecin traitant de votre enfant, dont vous nous aurez communiqué au préalable les coordonnées.

Tél. : 01 40 03 24 56

L'environnement de votre enfant



L'incubateur ou la couveuse

Votre enfant est installé dans un incubateur qui le maintient au chaud tout en lui procurant un sentiment de sécurité comme dans un cocon.

La transparence du plexiglas permet également de surveiller visuellement votre enfant.

Les appareils de ventilation

Il existe différentes méthodes et machines pour aider votre enfant à respirer.

Chacune fait l'objet d'une prescription médicale adaptée à la pathologie de chaque enfant.

Le scope

Il sert à contrôler le rythme cardiaque et la respiration à l'aide de trois électrodes collées sur le torse de votre enfant. Il permet également de surveiller l'oxygénation du sang grâce au capteur muni d'une lumière rouge, situé sur son pied ou sa main.

L'alarme sonne pour nous prévenir de toute anomalie. Elle peut également se déclencher si l'enfant bouge ou si une électrode s'est décollée, c'est une «fausse alarme» que nous reconnaissons du fait de sa tonalité différente.

La perfusion ou le cathéter

Certaines pathologies nécessitent un repos digestif, la perfusion périphérique ou le cathéter central permettent alors de « nourrir » votre enfant jusqu'au début de l'alimentation orale.

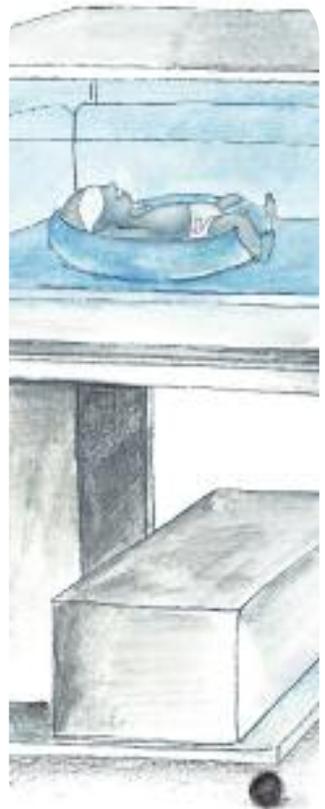
Ces dispositifs permettent également d'administrer des médicaments (antibiotiques, antalgique ...).

Contrairement à la perfusion périphérique, le cathéter central peut rester en place plusieurs semaines.

La photothérapie

Ce traitement à base de lumière bleue permet de traiter l'ictère (ou jaunisse) des nouveau-nés.

Votre enfant est placé nu sous la lumière. Ses yeux sont protégés par des lunettes spéciales.



L'alimentation de votre enfant

Quel que soit le mode d'allaitement choisi, nous vous apporterons tous les conseils et le soutien nécessaire pour que vous puissiez réaliser votre projet.



La prise de poids

Sachez que, dans les jours qui suivent sa naissance, votre bébé va perdre du poids, comme tout nouveau-né.

Par la suite, il va grossir plus ou moins régulièrement.

L'important c'est que son poids augmente sur une semaine et pas nécessairement chaque jour.

L'allaitement maternel

Bien que séparée temporairement de votre bébé vous pouvez, si vous le souhaitez, lui apporter cet aliment précieux qu'est votre lait.

Le lait maternel reste l'aliment privilégié pour les prématurés, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes les informations réglementaires nécessaires. Adressez-vous au personnel soignant ou aux cadres de santé du service.

Afin de favoriser la montée laiteuse, nous vous conseillons d'utiliser un tire-lait électrique de la maternité le plus tôt possible, toutes les 3 à 4 heures. Vous pouvez également envisager la location d'un tire-lait qui est remboursé par la sécurité sociale et votre mutuelle, dans ce cas n'hésitez pas à demander une ordonnance médicale à la maternité.

Votre lait sera donné à votre bébé dès que possible après analyse.

Alimentation au lait de femme

Dans les premiers jours de vie de votre bébé et en fonction de son poids, votre nouveau-né va peut-être recevoir du lait de femme venant du lactarium.

Après quelques temps, son alimentation se fera à l'aide de lait artificiel enrichi pour prématurés (LP).

Les différents moyens pour alimenter votre enfant

La sonde gastrique

Du fait de leur immaturité digestive ou de leur petit poids, certains nouveau-nés peuvent être alimentés par le biais d'une sonde, allant de la bouche jusque dans l'estomac.

Cette sonde apportera à votre bébé la quantité de lait dont il a besoin, en attendant qu'il acquière une succion efficace.

La sonde gastrique est non douloureuse et n'empêche ni la mise au sein ni la prise de biberons.

Le biberon

Les nouveau-nés qui naissent prématurément, acquièrent une succion déglutition efficace aux environs de 34 semaines d'aménorrhée.

Pour les mamans qui ont choisi l'allaitement artificiel, elles pourront donner le biberon à leur enfant dès que l'état de santé et le terme de celui-ci le permettra.

La mise au sein

Pour les mamans qui ont opté pour un allaitement maternel, des mises au sein vous seront proposées dès que possible .

Elles seront dans un premier temps un moyen pour votre nouveau-né de prendre ses repères. Et au fur et à mesure de sa maturation, ces mises au sein lui permettront de s'alimenter.

Il est très fréquent de devoir passer par d'autres moyens pour alimenter votre bébé, avant qu'il sache prendre correctement le sein comme : une alimentation à la seringue, à la tasse, à la paille.

Le bien-être de votre enfant

Le confort de votre enfant, est une priorité journalière pour l'ensemble du personnel. Dans notre service, nous avons instauré depuis quelques années «les soins de développement».

Les téléphones portables doivent être maintenus en position éteinte à l'intérieur des unités d'hospitalisation

pour limiter les risques infectieux, les sources d'inconfort sonore et préserver le sommeil de nos petits patients.

Ces soins de développement sont adaptés, personnalisés et individualisés à chaque enfant.

Ils permettent aux soignants de respecter le plus possible le rythme de votre bébé en favorisant et assurant une qualité de son sommeil. C'est pour cela que notre service reste dans la pénombre et que les incubateurs sont recouverts de draps pour éviter la lumière directe sur les yeux de votre enfant qu'il n'est pas en capacité de supporter. Plus votre enfant grandit, plus il va avoir besoin de s'ouvrir sur l'extérieur. Toutes ces mesures vont être levées progressivement lors de son passage dans les unités qui le rapprochent de la sortie.

Ces soins englobent également le confort dans le positionnement, la prise en charge de la douleur et le soutien à la parentalité.

Le positionnement

Un changement régulier de son installation dans un cocon adapté va permettre d'alterner les appuis, d'éviter les mauvaises postures des différentes parties de son corps et de lui donner des repères dans un espace limité.

La prise en charge de la douleur

La douleur fait partie intégrante de nos préoccupations.

Elle est évaluée régulièrement par l'équipe soignante. Cette évaluation permet de mettre en place des antalgiques pour soulager, si besoin est, votre bébé. D'autres moyens non médicamenteux comme la solution sucrée, la succion non nutritive à l'aide d'une tétine et la crème cutanée, permettent aux soignants de réaliser des soins en réduisant le plus possible la douleur de ces soins ou certains de ces soins.

Vous connaissez votre bébé et son comportement mieux que personne, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et vos suggestions pour améliorer sa prise en soin.



Échelle de la douleur

Le soutien à la parentalité

En tant que parents vous êtes les plus à même de rassurer votre bébé, pour cela vous disposez de moyens simples mais qui sont aussi très efficaces. Malgré son immaturité relative, votre enfant est déjà capable d'entendre et de reconnaître les voix de ses parents. Cela constitue pour lui un repère affectif important.

Votre bébé perçoit les émotions et les sentiments exprimés au travers de vos intonations et ce lien auditif le rassure. De la même manière, le simple contact de votre main posée sur lui l'apaise et lui fait du bien. Votre enfant reconnaît également l'odeur de sa mère. Pour toutes ces raisons, votre présence auprès de lui est très importante.



Les petites solutions pour améliorer le confort de votre enfant

Le peau à peau

Ce contact entre vous et votre enfant, vous sera proposé en fonction de l'état de santé de votre bébé et avec l'accord médical. D'une manière générale, jamais dans la première semaine de vie.

Ce soin consiste à mettre votre nouveau-né nu (avec sa couche) en contact direct sur votre peau.

Le premier peau à peau se fera sur vous maman car votre bébé va reconnaître votre odeur, les battements de votre cœur, votre chaleur. Cela va lui redonner des repères car se sont pour lui des sensations familières rassurantes.

Dans un temps différé, et s'il le désire, papa pourra bien sûr vivre cette belle expérience.

Le toucher contenant

Tous les nouveau-nés prématurés, ont une peau très fine et sensible. Les caresses sont parfois pour lui sources d'inconfort. C'est pour cela que le toucher contenant est une bonne alternative pour le rassurer et le soulager.

Les soignants qui ont en soin votre bébé vont vous aider à le réaliser.

Les soins d'hygiène

Réaliser les soins du visage, les changes, les toilettes, les baignades, vont vous permettre d'être en contact avec votre bébé.

Toute l'équipe est là pour vous guider pas à pas dans l'apprentissage de ces soins.

Laisser un tissu imprégné de votre odeur

Un carré de soie ou de coton imprégné de l'odeur de la maman que vous aurez porté sur vous, pourra être laissé sous la tête de votre enfant.

Dans l'idéal, prévoyez plusieurs tissus afin de pouvoir les changer le plus souvent possible.

Laisser des objets

Une petite peluche, quelques photos ou dessins ou une cassette enregistrée pourront rappeler votre présence à votre enfant lorsque vous n'êtes pas à son chevet.

Laisser des vêtements

Dès que l'état de santé de votre enfant le permet, en accord avec son infirmier, vous pouvez apporter des vêtements.

Sachez toutefois que le service n'est responsable ni de leur entretien ni des risques de perte ou de détérioration.

Nous vous conseillons, dans la mesure du possible, d'apporter une tenue et éventuellement un change propre sans aller au-delà.

Participer à une animation musicale

Elle est réalisée par une musicienne ou une bénévole dans le service le mardi après-midi.

Le service dispose de lecteurs de CD, n'hésitez pas à apporter des CD écoutés au cours de votre grossesse. Les puéricultrices, infirmières et auxiliaires de puériculture du service ont écrit des berceuses adaptées à la situation que vous vivez. Un CD est à votre disposition, n'hésitez pas à le demander pour l'écouter.

Ces temps d'échanges, se feront sur une période d'éveil de votre enfant, car il est important de respecter son sommeil. C'est pendant ce temps que son système nerveux se développe et que les hormones de croissance travaillent pour le faire grandir.

Vos visites régulières

vont vous aider à mieux connaître votre bébé et à être autonomes et sereins pour un retour à la maison.

La sortie de votre enfant



Les transferts

Votre enfant pourra être dirigé vers un autre hôpital. Le choix de ce lieu, est fonction du niveau des soins requis par votre enfant, de son lieu de naissance et/ou provenance d'origine, de votre lieu d'habitation et dans la mesure du possible, de vos désidérata si vous nous les faites connaître. Nous nous efforcerons de vous prévenir par avance et nous vous donnerons toutes les coordonnées et les informations du service qui accueillera votre enfant afin que vous puissiez lui rendre visite.

Pour préparer la sortie

Nous disposons de quelques chambres dans lesquelles nous pouvons aménager un fauteuil transformable en lit d'appoint si vous désirez vous préparer au retour à domicile de votre enfant en restant à ses côtés les dernières nuits de son hospitalisation.

En vue du retour en famille dans les meilleures conditions et afin de répondre aux questions qui vous préoccupent, les soignantes vous invitent à des réunions d'information soit une réunion par quinzaine le jeudi (préparations des biberons, médicaments...). N'hésitez pas à leur en parler afin de ne pas être pris au dépourvu le jour de la sortie.

Nous vous demandons de nous communiquer les coordonnées du médecin (pédiatre, généraliste, de PMI...) qui assurera le suivi habituel de votre enfant. Un compte rendu d'hospitalisation de votre enfant lui sera envoyé. Prévoyez de prendre un rendez-vous assez rapidement.

En fonction des besoins en soins de votre bébé, ou en cas de naissance multiple une hospitalisation à domicile pourra être organisée.

Après un entretien avec vous, la date de sortie sera fixée par le pédiatre. Elle peut se décider rapidement.



Le jour de la sortie

La sortie, dans la mesure du possible, aura lieu en fin de matinée.

Un rendez-vous, vous sera communiqué **avec un pédiatre du service** pour assurer un suivi spécifique en lien avec son hospitalisation en néonatalogie. Ce suivi est complémentaire à celui assuré par un médecin ou pédiatre de votre choix. Si nécessaire, des rendez-vous d'examens vous seront remis.

Le carnet de santé de votre bébé, sera complété et vous sera restitué.

Les ordonnances vous seront données et expliquées par le médecin ou une soignante.

Un compte rendu synthétique de l'hospitalisation de votre enfant à l'attention de votre médecin vous sera remis.

Un questionnaire de satisfaction vous sera remis. Pour nous améliorer, nous comptons sur vos remarques, vos suggestions et vos encouragements afin d'optimiser les conditions d'accueil des bébés et de leur famille.

La sortie est effective lorsque le **bon de sortie**, édité par le personnel du service, est signé par vous et le médecin, puis descendu par vos soins au service des admissions. Il vous sera alors donné un **bulletin de situation** précisant la durée d'hospitalisation. Ce document peut vous être utile pour différents organismes.

Des ressources hors de l'hôpital



Le centre de protection maternelle et infantile (PMI) de votre secteur

sera informé de l'hospitalisation de votre enfant. Nous vous encourageons à prendre contact avec la puéricultrice de PMI, avant la sortie, afin de vous informer sur les possibilités offertes par votre centre (visite à domicile, travailleuse familiale, groupes de paroles, atelier d'activités, mode de garde...).

Vous pouvez contacter la psychologue du service,

même après la sortie, pour la rencontrer ou pour obtenir des adresses de professionnels en ville près de chez vous.

Si à la maison, vous avez la moindre inquiétude, l'équipe soignante reste disponible pour répondre à vos appels téléphoniques 24h/24h.

Nous sommes toujours très heureux d'avoir des nouvelles de nos petits patients.

À l'occasion d'une consultation n'hésitez pas à passer dans le service ou à nous faire parvenir une photo ou un petit mot, cela fera la joie de toute l'équipe.



Hôpital universitaire Robert-Debré

48, boulevard Sérurier - 75019 Paris

01 40 03 20 00

<http://robertdebre.aphp.fr/>



Hôpital-universitaire-Robert-Debré